



Décembre 2023

Verneuil Infos

N°10

LE MOT DU MAIRE

Mairie de Verneuil Le Château

1, rue de Richelieu
37120 Verneuil-Le-Château

Secrétariat de Mairie

Tél: 09.65.10.18.51.
Mail:
verneuil.mairie@wanadoo.fr

Secrétaire :

Mme Gaëlle CAILLER

Heures d'ouverture

Lundi et mardi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30.
Vendredi de 9h à 12h

Site internet

www.verneuilchateau.fr



L'année 2023 s'achève rapidement sans laisser de faits marquants pour notre commune. Ce bulletin municipal préparé par la commission communication vous invite une nouvelle fois à parcourir l'actualité concernant Verneuil le Château.

Cette année, malgré l'inflation, nous avons réussi à réaliser nos travaux de voirie, rue du Moulin avec l'aide du Département.

Pour l'an prochain, en application des nouvelles normes de défense incendie, nous devons mettre en place deux réserves d'eau prioritairement là où il n'y a aucun poteau incendie dans un rayon de 400 mètres. C'est un début de mise en conformité qui devra se poursuivre les années futures car, vu le relief du terrain sur notre commune, les débits des poteaux incendie se situant sur les hauteurs se trouvent pénalisés.

Des investissements d'une part nécessaires et d'autre part d'utilité publique, qui auront un impact financier sur d'autres projets.

Je voudrai à l'occasion de ce bulletin municipal avec l'ensemble des élus vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer le Dimanche 7 Janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je souhaiterai la bienvenue aux nouveaux habitants que nous sommes toujours heureux d'accueillir sur notre commune.

Je tiens également à féliciter les bénévoles des associations qui participent pour le bien-être et la convivialité à Verneuil le Château et je remercie le personnel communal qui œuvre consciencieusement aux côtés de l'équipe municipale.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux.

Éric Bigot

Poster de la salle des fêtes

En place depuis les années 90, le poster qui ornait le mur de la salle des fêtes ayant perdu son éclat et ses couleurs d'origine a été remplacé par une vue représentant notre commune donnant ainsi un aspect plus en adéquation avec notre territoire rural.

Celui-ci a été réalisé par la société Imagidée de Loches.



Restauration du lit de la Bourouse



A l'initiative du Syndicat de Rivières Val de Vienne, des travaux de restauration de la Bourouse visant à créer des habitats supplémentaires pour la faune piscicole (radier/fosse/plat) ont été réalisés au mois de Septembre.

Le Syndicat remercie chaleureusement les acteurs qui ont oeuvré à ces travaux : les riverains, les élus communaux et les autres partenaires : Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre et Loire).

Travaux divers 2023 et investissements 2024

Goudronnage de la Rue du Moulin

Afin de donner une cohérence sur l'ensemble du revêtement de la rue du Moulin, il a été décidé de goudronner la partie qui restait en terre.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise AVTP pour un coût global de 10239 € TTC, subventionnés à hauteur de 50% par le département avec le FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale).



Bâches incendie

Pour répondre aux normes obligatoires concernant la lutte contre l'incendie, il est envisagé la mise en place des réserves à disposition des sapeurs-pompiers dans les secteurs de « La Tour Du Raynier » et « Les Maisons ». Ceci ne constitue qu'une première étape dans ce type de travaux puisqu'une deuxième tranche sera envisagée dans les secteurs où les débits mesurés sur les poteaux incendie ne répondent pas à la norme des 60 m³/h pendant 2 heures.

Nouveaux habitants

Durant cette année 2023, de nouveaux propriétaires et locataires sont arrivés sur notre commune. Nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir dans notre village et aimerions bien vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux ou en notre mairie afin de faire plus ample connaissance et ainsi vous apporter les services nécessaires à une meilleure intégration à notre monde rural.

Association « Ensemble pour bien vivre »

L'association œuvre toujours pour la défense de l'environnement sur notre commune. Cette année, après l'assemblée générale du 13 Avril, le bureau a été renouvelé. Il se compose de Laurence Garnier, présidente, Sylvie Denos-Fivel, secrétaire et Marc Barnier, trésorier. A noter que le dossier concernant le projet de carrière est désormais entre les mains de la Cour d'Appel Administrative de Versailles.

Le Comité des Fêtes « Verneuil en Fête » voit le jour.

Une nouvelle étincelle de joie et de convivialité vient d'illuminer Verneuil-le-Château avec la création du Comité des Fêtes « Verneuil en Fêtes ». Fondé par un groupe de résidents, ce comité promet de dynamiser la vie du village en organisant des événements festifs qui rassembleront la communauté et ses alentours.

« Verneuil en Fête » a pour objectif de créer des moments spéciaux qui resteront gravés dans les mémoires. Que ce soit à travers des repas conviviaux, des jeux animés ou des marchés artisanaux, le comité vise à offrir une variété d'activités pour répondre aux goûts de chacun.

Le bureau du comité exprime son enthousiasme : « Nous sommes ravis de lancer cette initiative qui vise à renforcer les liens au sein de notre belle communauté ».

Le comité dévoilera bientôt son calendrier d'événements et les résidents sont invités à suivre les annonces sur le panneau d'information de la mairie. « Verneuil en Fêtes » recherche également des bénévoles enthousiastes pour participer à l'organisation des prochaines festivités.

Le bureau est composé de Mr Wilfrid Robillard, Président, Mme Laëtitia Gendrault, Secrétaire et Mme Marie Godillon, Trésorière.

Ils sont joignables à l'adresse mail suivante : verneuilenfete@gmail.com

Colis des Aînés

Il est à noter cette année une petite modification dans l'élaboration des colis pour les Aînés. Le Conseil Municipal a décidé de revenir à une formule plus classique pour privilégier le contenu et la présentation de ceux-ci en les composant lui-même plutôt que de passer par un prestataire extérieur.

Infos diverses



Rappel de la loi concernant la lutte contre les bruits de voisinage

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Pour plus d'informations, se référer à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Association « Le Souvenir Français »

Cette association fleurit chaque année le Monument aux Morts de notre commune et participe à la transmission de la mémoire des soldats morts pour la France.

Nous les remercions pour ces hommages rendus.

Rappel des tarifs pour la location de la salle des fêtes

En vigueur depuis 17 Novembre 2020, ils restent fixés comme suit :

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE
TARIF D'ETE DU 16 MAI AU 14 OCTOBRE	70€ + 25€ PAR JOUR DE LOCATION SUPPLEMENTAIRE	85€ + 25€ PAR JOUR DE LOCATION SUPPLEMENTAIRE
TARIF D'HIVER DU 15 OCTOBRE AU 15 MAI	85€ + 25€ PAR JOUR DE LOCATION SUPPLEMENTAIRE	100€ + 25€ PAR JOUR DE LOCATION SUPPLEMENTAIRE
VIN D'HONNEUR	40€	40€

FORFAIT ASSOCIATIONS DE VERNEUIL : 200€/an
CAUTION A LA LOCATION : 150€ - REUNIONS : 70€

Pour tout renseignement concernant la procédure de location de la salle, contactez la mairie au 09 65 10 18 51 aux heures d'ouverture.



Le SMICTOM du Chinonais

LES RÈGLES D'OR POUR BIEN TRIER SES EMBALLAGES

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages sont à déposer dans le sac jaune.

- ➔ Le sac jaune contient désormais **tous les emballages** de votre logement mais attention pas les objets;
- ➔ **Inutile de les laver**, il suffit de **bien les vider**;
- ➔ **Ne pas les imbriquer** les uns dans les autres;
- ➔ **Séparer les matières les unes des autres** (ex. le pot de yaourt de son opercule...) pour un meilleur recyclage.

En cas de doute sur le tri, vous pouvez consulter les consignes de tri sur le site ou l'application de CITEO: triercestdonner.fr

NOUVEAU CENTRE DE TRI

Tous nos emballages y sont transférés depuis le 2 novembre

- 📍 Parçay Meslay;
- 🏠 10 000m² de superficie;
- 🔍 15 trieurs optiques capables de distinguer le matériau d'un déchet;
- 📦 53 000T de déchets recyclables;
- 👤 984 000 habitants.

ATTENTION AUX REFUS* DE TRI



Ces refus* provoquent de nombreux arrêts de chaîne avec des coûts supplémentaires.

*Déchets non-conformes aux consignes du centre de tri

COMPOSTAGE

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* à la source sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Pour les particuliers qui ne possèdent pas de jardins, 48 composteurs collectifs ont été installés dans la plupart des communes, sur des lieux bien précis (se renseigner auprès du SMICTOM).

C'est pourquoi le SMICTOM du Chinonais vous propose l'adoption d'un composteur individuel pour les déchets de restes alimentaires de votre cuisine et ceux de votre jardin. Pour cela il suffit de vous inscrire à l'une des prochaines dates de retrait et de choisir l'un des deux modèles disponibles sur le site internet : www.smictom.com

*Les biodéchets sont des déchets biodégradables constitués, pour l'essentiel, de matière organique naturelle pouvant être décomposés, plus ou moins rapidement, par des bactéries et/ou des microchampignons avant d'être réintégrés par les écosystèmes.



300 litres
Dimensions :
89 x 79 x 79 cm

20€

300 litres
Dimensions :
75 x 70 x 70 cm

25€

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lundi 1 ^{er} janv. (Jour de l'An)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/01	Collecte du mardi 02/01	Collecte du mercredi 03/01	Collecte du jeudi 04/01	Collecte du vendredi 05/01
Lundi 1 ^{er} avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/04	Collecte du mardi 02/04	Collecte du mercredi 03/04	Collecte du jeudi 04/04	Collecte du vendredi 05/04
Mercredi 1 ^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/05	Collecte du jeudi 02/05	Collecte du vendredi 03/05
Mercredi 8 mai (Fête du travail) & Jeudi 9 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	FÉRIÉ mais collecte du mercredi 8/05 assurée ce jour là	Collecte du jeudi 09/05	Collecte du vendredi 10/05
Lundi 20 mai (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 20/05	Collecte du mardi 21/05	Collecte du mercredi 22/05	Collecte du jeudi 23/05	Collecte du vendredi 24/05
Jeudi 15 août (Fête Nationale)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 15/08	Collecte du vendredi 16/08
Vendredi 1 ^{er} nov. (Toussaint)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 01/11
Lundi 11 nov. (Armistice 1918)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 11/11	Collecte du mardi 12/11	Collecte du mercredi 13/11	Collecte du jeudi 14/11	Collecte du vendredi 15/11
Mercredi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 25/12	Collecte du jeudi 26/12	Collecte du vendredi 27/12

En cas de férié, la collecte est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.



Le Parc Loire-Anjou-Touraine se construit avec vous ! Donnez votre avis sur sa future charte

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine lance une grande enquête publique portant sur la révision de sa charte. Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés !

De nouveaux enjeux pour le territoire

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : une charte. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations **pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.**

Tous concernés !

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc. **Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.**

Participez à l'enquête publique

Où et comment déposer votre avis ?

- Pendant les permanences de la commission d'enquête
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau
- Par mail : enquete-publique-4980@registre-dematerialise.fr



Registre dématérialisé

Consultez le dossier complet,
retrouvez tous les lieux d'enquête, les
dates des permanences et autres
informations en ligne.



Site du Parc Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr
©photos vignettes : C. Petiteau - LM Prêau – PNR Loire-Anjou-Touraine – D. Greyo





La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion



Orientation

Les conseillers aident le jeune à construire son projet professionnel. Des visites d'entreprises permettent de mieux connaître les emplois. Des stages sont l'occasion de tester un métier.



Formation

Les conseillers informent et conseillent sur les formations accessibles et orientent vers les organismes adéquats. Ils accompagnent les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solutions à la rentrée



Emploi

La Mission locale a un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle transmet aux jeunes les offres d'emploi, les prépare à l'embauche. Elle apporte une aide à la rédaction de CV.



Vie quotidienne

La vie professionnelle c'est aussi faire face aux problématiques de logement, de mobilité et de santé



Sortir, bouger

La Mission Locale est là aussi pour permettre aux jeunes d'accéder à des activités culturelles, sportives, musicales.....

Où nous trouver ?

Au siège social de la Mission Locale : 23 avenue Gambetta 37500 Chinon

A notre permanence de Richelieu - 1 jeudi / 2 à l' Espace France Service

"Agir pour l'emploi " - CCTV

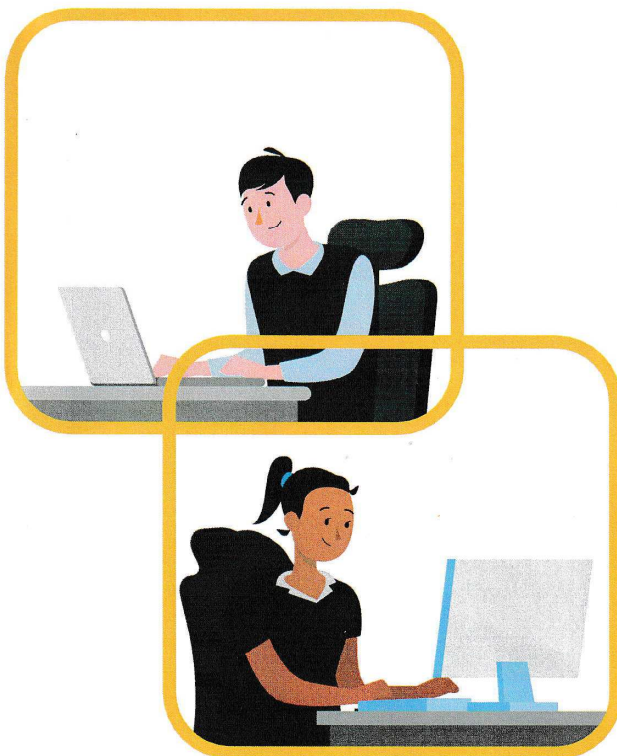
Prenez rendez vous au **02 47 93 30 40**



TOURAIN VAL DE VIENNE

Communauté de communes

L'urbanisme
se
dématérialise



Déposez vos demandes d'urbanisme
en ligne, sur la plateforme SVE* !
Un service gratuit, plus simple et plus
rapide pour faciliter vos démarches !

*saisine par voie électronique

cc-tvv.fr



COMMENT DEPOSER MON DOSSIER EN LIGNE ?

1 Créer un compte sur le Portail Usager Urbanisme



sve.sirap.fr



Ce compte permet de déposer un dossier d'autorisation d'urbanisme en ligne et de suivre l'avancée de votre dossier

2 Choisir le formulaire correspondant à votre projet

Remplir ce formulaire en ligne

3 Joindre les documents numériques nécessaires au dossier

Plan de situation, etc.

4 Soumettre le dossier à l'administration

5 Attendre le retour de l'administration

Recevez, via l'espace documents de votre compte, les différents documents afférents au dossier déposé (récipissé de dépôt, arrêté, etc.). Soyez informé par mail de tout dépôt de documents

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA DEMARCHE EN LIGNE ?

1 Un service en ligne accessible 7J/7 - 24h/24 depuis chez vous

Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier

2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel

3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie

4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée

5 Des échanges simplifiés avec l'administration

Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se font directement en ligne

6 Un gain de temps et d'argent

Plus besoin d'imprimer, de payer des frais d'envoi et de vous déplacer



TOURAINES VAL DE VIENNE
Service aménagement et urbanisme
14 route de Chinon à Panzoult
Tél. 02 47 97 63 56
ads@cc-tvv.fr



Relais Cajou

ACCUEIL DE JOUR
MALADIES NEURO-ÉVOLUTIVES

GRUPE **vyv**

au cœur de la commune de
CHEZELLES

Pour qui ?

Les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies neuro-évolutives vivant au domicile.

Pourquoi ?

Pour préserver, maintenir et stimuler leurs autonomies afin de poursuivre une vie à domicile.

Renouer des liens sociaux, offrir du temps aux aidants....

Quand ?

Tous les vendredis sauf le weekend
Possibilité d'accueil de jour également sur les communes de :

Joué-Lès-Tours
Tours-Nord
Ballan-Miré
Braslou

Chinon
Bourgueil
Langeais

NOUS CONTACTER



02 47 25 91 16

vyv³ | Centre-Val de Loire



Accueil de jour

Structure d'accueil en journée des personnes âgées souffrant de troubles neuro-évolutifs vivant au domicile. Elle offre une réponse adaptée pour les personnes âgées, les familles et les aidants.



Accueil de jour non médicalisé.

Les sorties, animations, déjeuners, collations, cafés, boissons sont inclus dans le prix journalier.

La Municipalité remercie les professionnels ci-dessous pour leur sponsoring dans ce bulletin municipal.



A Propos de Fleurs
Artisan Fleuriste

6, rue de la République
37220 L'ILE-BOUCHARD
Tél. 02 47 58 59 88
www.a-propos-de-fleurs.fr

Interflora

f @

Livraison à domicile
Commandez par ☎
Réglez par €

L'ILE-BOUCHARD

Maçonnerie - Rénovation
Taille de pierre

Christopher ANDRÉ

06 03 52 10 16

La Saunerie - 86230 SERIGNY
andrechristopher.renov@gmail.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
INSTALLATION ET DEPANNAGE



Hervé ROBIN

02.47.58.36.24

POMPE A CHALEUR
ADOUCCISSEUR D'EAU
RAMONAGE

LE BOIS BARRAULT
37120 BRASLOU

ELECTRICITE GENERALE

Port. 06 72 07 83 66 Fixe 02.47.95.31.69
3, La Croix de Relay 37120 JAULNAY

DURAND David SASU

Installation - Neuf - Rénovation - Dépannage
Mise en conformité
Motorisation de portail - VMC - Chauffage

Email: durandelectricite@sfr.fr Devis gratuit



À L'ASSAUT DES BOUCHONS !



Débouchage de canalisations - Passage de caméra
Service d'urgence - Hydrocurage «Eco-l'eau»
Assainissement - Procédé «Green Fosse»
1b rue Pierre Cantault 37800 NOUÂTRE
Tél. : 02 47 65 20 46 - accueil.assainissement@protec-centre.fr

SNC PREVOST

86230 SERIGNY
37120 FAYE LA VINEUSE

débroussaillage
élagage

SNC PREVOST ANSUF.FR

0609822606 - 0609822614





DATES A RETENIR

Dimanche 7 Janvier 2024	Vœux du Maire à 11h à la salle des fêtes suivi du partage de la galette des rois.
Samedi 27 Janvier 2024	Distribution des sacs poubelles à la salle communale de 9h à 12h.
Mercredi 8 Mai 2024	Commémoration de l'Armistice 1945 à 10h30
Dimanche 9 Juin 2024	Elections Européennes
Lundi 11 Novembre 2024	Commémoration de l'Armistice 1918 à 10h30

Mr le Maire, ses adjoints ainsi que les membres du Conseil Municipal de Verneuil-Le-Château vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024 et vous donnent rendez-vous le Dimanche 7 Janvier.